



CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL

Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97

SÉANCE DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2012

Le Président Michel BAUDINE ouvre la séance à 19h35.

PRÉSENTS : Michel BAUDINE, René DEPAYE, Jackie PLATEAU, Christian BUTIL, Philippe DEGHELT, Jean-Claude DUBUISSON, Jules HENNAUT, Maurice ROSA, Michel ROLAND (a.i.).
EXCUSÉS : Alexandre BAIOCCHI, Philippe REES.
† Christian DENIS.

Le **PROCÈS-VERBAL** de la réunion du 24 août 2012 est approuvé.

PERMANENCES : Voir tableau en fin de rapport.

SECRETARIAT

Le Président, après une brève information sur les circonstances du décès de notre ami et secrétaire, demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Christian Denis.

1. Tir jeunes

Deux personnes ont soumis une proposition :

- Philippe Rees propose de reprendre une prestation sous la forme d'une initiation à la technique de tir pour jeunes dont il a développé les principes dans un mail adressé au Président. Cette proposition est acceptée tant qu'il ne s'agit que d'une initiation et non d'un entraînement visant des championnats. Ces initiations devront se dérouler lors de la présence de Philippe pour ses propres entraînements afin que ces prestations ne soient pas rétribuables.

- André Smets se propose pour donner des initiations le samedi matin à raison de 15 € par demi-jour de prestation. Le comité refuse cette proposition à l'unanimité.

Christian Butil fait remarquer qu'il est bien triste qu'il ne se trouve plus grand monde comprenant le sens du mot bénévolat.

2. Candidature :

Patrick Martinus affecté par l'inopinée disparition de son ami Christian Denis propose son aide pour pallier l'absence de secrétaire. Il se dit prêt à reprendre les tâches de celui-ci, tant pour le secrétariat que pour la permanence, en tant que non-élu et sans pouvoir au sein du comité. Sa proposition est acceptée.

3. Visite du Bourgmestre :

En date du 19 septembre et à la demande du Président, Maxime Prévot a réservé une petite heure de son agenda chargé pour nous rendre une visite de courtoisie. Il a ainsi pu se rendre compte de visu de l'importance de notre club ainsi que des derniers aménagements réalisés pour les personnes à mobilité réduite. L'armée étant de moins en moins encline à « s'encombrer » de concessions, le Président en a profité pour s'enquérir des éventuelles possibilités qui pourraient

s'offrir à nous pour la pérennisation et une éventuelle extension de nos installations sur le terrain à l'arrière du stand 3 et situé en zone bleue au plan de secteur. Maxime Prévot l'a assuré qu'étant donné ses bonnes relations avec le Ministre de la Défense Nationale Peter De Crem, il pourrait appuyer, sur base d'un dossier bien étayé, une demande de notre part. A l'heure actuelle la signature d'un bail emphytéotique serait la demande la plus acceptable et nous rendrait prioritaire si un jour la Défense Nationale devait être disposée à vendre ce terrain. Le comité marque son accord de principe pour l'élaboration d'un projet d'agrandissement.

TRÉSORERIE

1. La situation actualisée des comptes se présente comme suit :

	Compte à vue	Compte d'épargne	Compte titre	Totaux
Crédit Agricole	35.799,70 €	45.424,83 €	50.000,00 €	131.224,53 €
Belfius	3.732,73 €	646,04 €		4.378,77 €
Totaux	39.532,43 €	46.070,87 €	50.000,00 €	135.603,30 €

2. Honoraires avocat

Pour rappel, nous avons mis fin à notre relation avec notre avocat dans le dossier Michaël Dubois. Les chiffres semblent nous donner raison puisqu'il apparaît que sur les 2924,42 € que nous ont coûté les frais d'avocat dans ce dossier, seuls 1100 € sont à charge de Mr Dubois.

Mr Dubois avait émis le souhait de nous rembourser 300 € par mois à partir du mois de décembre, mais ses différentes promesses n'ayant jamais été tenues, le comité s'en tient à l'actuelle retenue sur salaire. Le huissier reste obligatoire (mais à charge de Mr Dubois) étant donné que nous ne sommes pas le seul créancier. Le Président va demander à ce huissier une situation actualisée de l'état des comptes.

3. Cotisations 2013

- A partir de novembre, les nouveaux membres paieront directement la cotisation pour 2013.
- Le prix des cotisations pour 2013 reste inchangé.

TRAVAUX

Lors d'une précédente réunion, le Président avait remis à Jules Hennaut un inventaire des travaux à effectuer. Jules Hennaut remet cette liste annotée par ce qui est fait et ce qui reste à faire. En voici le contenu :

Tâches	Fait	Remarques de Jules
Protection des piquets en béton séparant les couloirs A.B.C. Stand 5 (poutrelles 5/13)		
Rebouchage des éternits et gouttières stand 5		
Anti-herbe le long du stand militaire, dans le couloir A du stand 5, le long du mur longeant la route couloir C et au dessus de la ciblerie	X	
Terminer peinture stand 5 pare-balles et marquage au sol		Reste marquage
Terminer les pare-balles stand 5 couloir A	X	
Décaper la rouille à la base des colonnes soutenant les pare-balles, mettre antirouille plus protection stand 5	X	

Vérifier fixation des tôles pare-balles stand 5		reste couloir A 50m (3 boulons)
Éliminer les chutes de bois et le surplus de sable mélangé aux déchets de plomb dans le stand 5		main d'œuvre ???
Remplacement tuyau d'alimentation d'eau par un tuyau métallique ciblerie stand 5 couloir A	X	
Placement de la porte d'entrée du stand 5	X	
Remplacement et placement de spots d'éclairage stand 5 couloir A		voir avec tireurs demandeurs
Stand 4 - remplacement de la toiture ciblerie, protection anti-éclats et aménagement du pas de tir		Attente devis ou subsides
Éliminer les chutes de bois du stand 3		
Entretien des talus stands 3 et 4	X	
Nettoyage du mur d'enceinte stand 3/4 (lierre, ronces, végétation)		
Pose des boîtes de dérivation pour alimentation des caméras de vidéo-surveillance	X	
Aménagement de la réserve côté WC et remplacement du robinet de service		Robinet remplacé
Ériger un mur le long du stand 4 (24m X 2,8m) = 67,2m ²		Devis ?
Éliminer carton d'emballage et vieilles cibles du bureau	X	
Remise en état des cibles 1 et 2 stand 3 (le déroulement des cibles pistolet pose problème)	X	Essai fait avec Unalit sur la 2 (concluant)

Jules fait part au comité que pour raisons de santé il démissionne de son poste de responsable travaux, mais restera disponible pour apporter son aide lorsque nécessaire. Dont acte.

Les prochains travaux :

1. Stand 4 : démontage du toit et élévation du mur. D' hypothétiques subsides de la Région Wallonne pour l'Immobilier sont possibles, mais les conditions pour les obtenir sont draconiennes, (16 points à respecter).

Nous avons 4 devis pour le mur :

Bat Construct - blocs Stépoc 20.872,30 € HTVA
- blocs standard 14.466,80 € HTVA

Artifast - blocs Stépoc 12.323,00 € HTVA
- blocs standard 10.307,00 € HTVA

2. Rejointoyage du mur du stand 3.

3. Aménagement du parking :

La Ville de Namur met gracieusement du tarmac non-utilisé à notre disposition, à charge pour nous de l'étaler.

Artifast disposant des engins nécessaires propose d'effectuer ce travail pour la modique somme de 1500,00 €. Maurice Rosa insiste sur la nécessité de poser un géotextile avant d'étaler le tarmac.

Un nouveau devis avec pose de géotextile sera demandé à Artifast.

ACCÈS AUX INSTALLATIONS

Des pictogrammes de vidéo surveillance seront affichés de façon visible conformément à la loi du 21 mars 2007.

SÉCURITÉ

Deux manquements à la sécurité ont été constatés récemment :

- Patrick Martinus a manipulé une arme folklorique et tiré une décharge en dehors des installations.
- Marcel Godefroid a effectué une manipulation inadéquate de sa carabine, engendrant un accident mineur.

Ces deux membres recevront une lettre leur rappelant que les mesures de sécurité imposées tant par la réglementation fédérale et la Communauté Française que par notre propre règlement d'ordre intérieur doivent être impérativement respectées et servir de valeur d'exemple pour nos nouveaux membres.

NOUVEAUX MEMBRES

<i>Nom-Prénom</i>	<i>N° CTN</i>	<i>Statut</i>
Keisen Charles	2691	MFA
Lambert Jules	2692	MFA
Collin Anne	2693	MFA

Le nombre de membres s'élève actuellement à 568 dont 562 en règle de cotisation et 6 pas encore en règle.

Sur base de son dossier, l'inscription de Monsieur Collin Freddy est refusée par le comité. Cette décision lui sera communiquée par écrit.

TOUR DE TABLE

-Le manque de volontaires pour les permanences du W-E est récurrent, ce qui pourrait entraîner la fermeture ponctuelle des installations. L'annonce d'un jour de fermeture sera irréversible (pas de volontariat de dernière minute). Le Président demande aux membres du comité d'essayer de recruter auprès des tireurs avec lesquels ils ont des affinités, tant pour le comité que pour les permanences et de réfléchir à des solutions.

- Pour mémoire, le CTN est propriétaire des douilles abandonnées par les tireurs et en assure la gestion au mieux de ses intérêts.
- Une statistique établie par René Depaye laisse apparaître une hausse des fréquentations.

Le président clôture la séance à 21h55.

PROCHAINE RÉUNION : le vendredi 14 décembre 2012 à 19h30.

Michel BAUDINE
Président

TABLEAU DE ROLE DES PERMANENCES

MERCREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
03/10/2012	Depaye René	06/10/2012	Plateau J / *Roland M	07/10/2012	Baudine M / *M-CI
10/10/2012	Hennaut Jules	13/10/2012	<i>*Rousseau Jean</i>	14/10/2012	Deghelt P / Depaye R
17/10/2012	<i>*Roland Michel</i>	20/10/2012		21/10/2012	
24/10/2012	<i>*Verbelen Michel</i>	27/10/2012	Plateau J / Rosa M	28/10/2012	Baiocchi Alexandre
31/10/2012	Depaye René	03/11/2012		04/11/2012	Deghelt Philippe
07/11/2012	Hennaut Jules	10/11/2012		11/11/2012	
14/11/2012	<i>*Roland Michel</i>	17/11/2012		18/11/2012	
21/11/2012	<i>*Verbelen Michel</i>	24/11/2012		25/11/2012	
28/11/2012	Depaye René	01/12/2012		02/12/2012	
05/12/2012	Hennaut Jules	08/12/2012		09/12/2012	
12/12/2012	<i>*Roland Michel</i>	15/12/2012		16/12/2012	
19/12/2012	<i>*Verbelen Michel</i>	22/12/2012		23/12/2012	
26/12/2012		29/12/2012		30/12/2012	
02/01/2013		05/01/2013		06/01/2013	
09/01/2013		12/01/2013		13/01/2013	